

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 18339 - 71ÈME ANNÉE

Déclaration du Conseil politique du Parti communiste réunionnais

Mise au point du PCR



Réuni ce 25 janvier, le Conseil politique du Parti communiste réunionnais a adopté une déclaration. La direction du PCR affirme : « Nous apportons toute notre solidarité à nos dirigeants, plus particulièrement à Paul Vergès, accusé par Claude Hoarau d'être un traître au sein du PCR (« Cinquième colonne ») », et demande « au Bureau Politique du Parti de prendre les mesures nécessaires pour dénoncer les tentatives de destruction du Parti et pour permettre à notre organisation d'animer, dans de meilleures conditions, les débats sur les problèmes fondamentaux qui vont déterminer l'avenir de notre pays. »

Nous reproduisons cette déclaration en page 2.



Déclaration du Conseil politique du PCR

Mise au point du PCR

Dans notre calendrier de travail adopté en début d'année, le Conseil Politique de ce jour a été convoqué sur 2 points essentiels : les futurs projets de lois du gouvernement pour l'Egalité réelle et l'organisation du Parti. En effet, le Président François Hollande veut faire voter 2 lois : une sur les inégalités et une autre sur le statut. La Réunion risque de se retrouver avec un projet de loi ficelé, à Paris, laissant aucune marge de correction aux Réunionnais(es).

À ce propos, le PCR a déjà fourni une contribution, en août dernier. Car, aux yeux de la direction du PCR, rien n'est plus urgent et précieux que d'agir pour l'avenir de La Réunion et de son Peuple. Or, tout s'aggrave : l'avenir de la canne, de l'octroi de mer, le climat, la défiscalisation, les APE, etc.

Le Conseil Politique salue toutes les initiatives déjà prises et encourage à rendre publiques toutes les contributions pour que le débat puisse enfin commencer entre Réunionnais. La population de La Réunion a besoin d'un grand débat public pour éclairer son avenir. Il appartient aux Réunionnais et Réunionnaises de dire ce qui sera bon ou mauvais pour notre pays.

C'est le moment choisi par Claude et Fabrice Hoarau pour appeler à détruire la direction actuelle du Parti issue du dernier Congrès. C'est la première fois dans l'histoire de notre Parti que 2 de ses membres appellent publiquement à la division et à l'éclatement du Parti dans le seul but d'assouvir leurs intérêts personnels. Aussi, les cadres du PCR réunis en Conseil Politique, demandent à l'opinion de ne pas se laisser distraire par des opérations comme celle qui a été médiatisée par Claude et Fabrice Hoarau, dans ce week-end. A chaque fois que le PCR et ses dirigeants seront calomniés, nous opposerons la solidarité de nos membres.

Nous apportons toute notre solidarité à nos dirigeants, plus particulièrement à Paul Vergès, accusé par Claude Hoarau d'être un traître au sein du PCR (« Cinquième colonne »).

Le Conseil Politique demande au Bureau Politique du Parti de prendre les mesures nécessaires pour dénoncer les tentatives de destruction du Parti et pour permettre à notre organisation d'animer, dans de meilleures conditions, les débats sur les problèmes fondamentaux qui vont déterminer l'avenir de notre pays.

Adoptée au Port, ce lundi 25 janvier 2016,

Conseil politique du PCR

Édito

Hawaii : 4,7 millions de tonnes de cannes à sucre en 1994, 0 tonne en 2017

Cette année, l'industrie sucrière de Hawaii fermera ses portes. C'est une alerte très sérieuse pour La Réunion. Hawaii partage des points communs avec notre île.

Hawaii est un archipel d'îles volcaniques. Comme à La Réunion, la culture de la canne s'est développée pour répondre aux besoins d'une métropole. Les besoins en main d'œuvre ont été considérables. La plantation et l'industrie sucrière ont fait venir des centaines de milliers de travailleurs.

Tout comme notre île, Hawaii est une terre d'innovation dans la recherche de nouvelles pratiques culturelles, notamment dans la mécanisation. Derrière la Floride et la Louisiane, elle était la principale zone de production de sucre de canne des États-Unis. Hawaii récoltait encore 4,7 millions de tonnes de cannes en 1994, indique le Département de l'Agriculture des États-Unis. C'était bien plus que La Réunion.

Puis la production s'est effondrée à Hawaii, pour passer aujourd'hui à moins de 200.000 tonnes de sucre.

En effet, son marché d'exportation s'est brutalement rétréci. Des mesures ont pourtant été prises pour tenter de résister à la concurrence. L'industrie sucrière a poussé à l'extrême la concentration et les gains de productivité.

Tout comme à La Réunion, Hawaii ne compte plus qu'une seule société sucrière. Cette dernière y exploite 16.000 hectares de

plantations. La fin de la filière canne-sucre à Hawaii entraînera la suppression de 675 emplois au sein de cette société.

Hawaii, comme La Réunion, est intégrée à un pays occidental. La production hawaïenne a dû faire face à la concurrence interne. Outre les planteurs de betteraves, les Hawaïens sont dans le marché des États-Unis face à eux les planteurs de cannes de Floride, de Louisiane et du Texas. Ces derniers vendent leurs cannes entre 25 et 30 dollars la tonne, soit un prix égal ou légèrement inférieur à celui de Hawaii. Mais ils n'ont pas à assurer le transport de la marchandise par bateau jusqu'au marché d'écoulement. Malgré cela, la filière hawaïenne avait réussi à se maintenir.

L'ouverture des frontières des États imposée par l'Organisation mondiale du commerce est un accélérateur de crise, à Hawaii comme à La Réunion. Car elle met en concurrence des travailleurs qui n'ont pas les mêmes droits sociaux. L'an dernier, la société sucrière de Hawaii a perdu 30 millions de dollars. Elle a décidé d'abandonner la production, car elle n'a pas de perspective dans ce domaine.

Des règles ont amené à la disparition de la filière canne de Hawaii. Les mêmes règles s'appliqueront l'année prochaine à La Réunion.

J.B.

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés
71e année

Directeurs de publication :

1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991 - 2008 : Jean-Marcel Courteaud
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX
Rédaction
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 29
E-mail : redaction@temoignages.re
SITE web : www.temoignages.re
Administration
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 23
E-mail Avis, Abonnement : avis@temoignages.re
E-mail Publicité : publicite@temoignages.re

Les perspectives de l'État dans la sécurité et l'économie

Année décisive pour l'avenir de la filière canne-sucre de La Réunion

Dominique Sorain, préfet de La Réunion, a présenté hier ses vœux à la presse. C'était l'occasion de présenter un bilan de l'action de l'État en 2015, et de donner des perspectives pour 2016. Parmi les priorités, la sécurité et l'économie seront deux axes forts.

Hier à la préfecture de La Réunion, le préfet Dominique Sorain a présenté ses vœux à la presse, avec à ses côtés les sous-préfets, ainsi que la direction de son cabinet. Cette rencontre avec les journalistes a permis au préfet de présenter un bilan des actions de l'État en 2015, et de donner des perspectives pour 2016.

La sécurité est un chapitre important. Le représentant de l'État a laissé entendre que l'état d'urgence va se prolonger au-delà du délai initialement prévu. Ces mesures d'exception s'appliquent à La Réunion et ont donné lieu à 8 perquisitions administratives, c'est-à-dire la nuit et sans autorisation préalable d'un juge, chez des personnes soupçonnées de radicalisation. Une seule a donné lieu à une procédure judiciaire, pour des faits qui ne sont pas de nature terroriste. Interrogé sur la pertinence de ces fouilles de domicile la nuit, le préfet a dit en substance que c'est le seul moment où la force publique est sûre de la présence des personnes visées par ces procédures. L'emploi du temps des suspects de radicalisation est très variable la journée, a-t-il précisé.

La sécurité, c'est également la protection des femmes face aux violences. L'État va donc rester mobilisé pour la prévention et le soutien aux victimes.

C'est aussi un autre volet important : la sécurité routière. 51 personnes ont encore perdu la vie l'an dernier sur les routes. Un chiffre bien trop élevé qui comprend notamment 17 piétons. Si les actions de prévention ciblant les automobilistes sont bien rôdées et seront renforcées, l'État avoue ses difficultés à faire parvenir les messages aux piétons et aux usagers de deux roues sans permis. Or ils constituent une part importante des victimes.

Plus de contrats aidés pour

le secteur marchand

L'économie est un dossier prioritaire pour l'État. Le préfet annonce un taux de chômage à 26 %, qui atteint 55 % chez les moins de 25 ans : « on ne peut s'en satisfaire ». Il souligne que la croissance de 3 % du PIB l'an dernier n'est pas suffisante. Pour l'augmenter, l'État mise sur les entreprises. En 2016, l'objectif est d'amplifier les mesures prises l'an dernier. Le crédit impôt compétitivité a permis aux entreprises réunionnaises de bénéficier de 97 millions d'euros de subvention sous forme de baisses d'impôt. Cette tendance sera renforcée en 2016, avec un taux du CICE qui passe de 7,5 à 9 %, ainsi qu'avec l'ambition d'augmenter le nombre de sociétés concernées. L'an dernier, environ 110.000 sur les 130.000 éligibles avaient utilisé ce dispositif.

Au chapitre de l'emploi, le préfet a annoncé que 44.000 personnes avaient bénéficié d'un soutien de l'État dans des dispositifs d'insertion. La moitié était des embauches en contrats aidés, dont les emplois d'avenir. Dominique Sorain précise que ces contrats ne sont pas négligeables pour les collectivités, car ils peuvent constituer un tremplin avant une embauche.

En 2016, l'État compte orienter l'utilisation des contrats aidés vers le secteur marchand, ainsi que vers l'économie sociale et solidaire. Et de rappeler que pour le moment, 17 % des contrats d'avenir ont été conclus dans le secteur marchand.

« Travailler sur la fin des quotas »

Au sujet de la filière canne-sucre, le préfet a noté qu'un premier point est acquis la hausse de la prime bagasse à 14 euros, alors que selon l'ancien mode de calcul elle aurait

été en 2015 aux alentours de 10 euros.

Pour 2016, le grand chantier sera de « travailler sur la fin des quotas ». Le préfet fait état des 38 millions d'euros de soutien promis à la filière. « Nous avons jusqu'à la fin de l'année pour mener à bien ce travail », a-t-il dit. Il a également souligné le rôle structurant de la canne à sucre dans l'économie réunionnaise.

Sur l'aménagement du territoire, Dominique Sorain a mis en avant le chantier du Port-Est dont la programmation suit son cours. De nouveaux portiques de manutention de containers sont arrivés, et cette semaine verra l'inauguration du hub CMA-CGM.

Il a également insisté sur l'aménagement des aéroports.

NRL : responsabilité de la Région

Au sujet de la nouvelle route du littoral, le représentant de l'État a bien rappelé que la Région est le maître d'ouvrage, et l'État un co-financier à hauteur de 800 millions d'euros. La responsabilité de l'État est de veiller au respect de la réglementation. C'est ce qui a amené à la réalisation d'un protocole sanitaire pour autoriser l'importation de roches de Madagascar.

Le préfet a aussi déclaré qu'il faudra trouver des ressources en matériaux à La Réunion pour poursuivre le chantier. Il prend acte de l'avis négatif du commissaire enquêteur au sujet du projet d'ouverture d'une carrière à la ravine du Trou.

Enfin, l'État engagera 2,5 millions d'euros pour participer au financement d'une étude sur l'écocité de Cambaie. On rappelle que c'est un projet de ville nouvelle de 40.000 habitants, construite juste au-dessus du niveau de la mer actuel.

Mayotte**Moingue oukoupewa (2)**

Deux : -Tsi houambia amba, oussouvire wo ho né kwakiri.

Un : -Tsi houambia amba oukoupiwa moingué iyo adjali harimoi li dounia ! Iyo itsaha izimé hatui li dounia. Itsofagna trongro ata moutrou alawe mbéou douniani vanou.

Deux : -Itrié adjali harimoi lidounia ?

Un : -Ahan, raha...

Deux : -Ouwono amba raha kavou tachitrou ya latsiha. Bassi zi cabiné, bassi...

Un : -Oussounambièzo...

Deux : -Bassi risifagna trini avassavanou ?

Un : -Bon, narizoungouhé vahanou rikétsi rassindrè raréma harimoi ziri zilo pani vanou, amwéssa ritsahé vahanou rikétsi na wassi rilindrè ou moingué.

Deux : -Wami né tsina fikira moja nawawé.

Un : -Na yi grève ya mwinguéyini, ikayi lazimou ni wayindzié pia tsi hwambia pia !

Deux : -Mogné, oussouhadissi nambani ? Mana wami tsa vanou, alors amba wawé..., nissiwamihi. Tsissi hona, M'kini koussi vanou ; wambali awou wawé koussi douriani vanou. Ika ilazimou oubourihé.

Un : -Iyo dé chitrou nako hambaiyo : wawé daba... haki, né wawé mbani ?

Deux : -Wami dé oui poséawo souala...

Un : -Wawé rabouzi, wami dénandriisa souala langou. kadimou Aï, ouja, mwingué ouja ! Ini trongo trini ! Wami ouhoujouwa bé...

Deux : -Bouéni Boira, habari zaoukounguingui...

Un : -Wawé... Délégué wa EDM. Nissouhou towa hazini !...

Deux : -Grève raha kayahissa...

Un : -Zia vavo, namwindra ata tsi houpara...

Deux : -Voulchia, neka dé kalitéjo, nitsovindra niwou lé oumoingué raha.

Un : -Hé, licha ! Patsa : bassi nissouhoutowa jéjé hazini harimoi chidza maouri déyini. Moutrou kassouona ta moina héwou. Wala ata tsitso chindra nahou sika...

Deux : -Bon, bon, vavo zizo kwéli ?...

Un : -Tsi houambia, patsa !

Deux : -Wami, tsi koubali, bé harimoi trongo moja...

Un : -Trongo trini ?

Deux : -Amba néka oussouhédza mchahara wangou, tsi qualitéyo, nissou houla oumoingué raha.

(Rideau).

Que soient remerciés les actrices,

pour la traduction Anfiati,

et Muslim, le président de la radio RCM qui nous a accordé toute sa confiance.

Cette saynète aveugle dédiée à la justice française de Mayotte qui a le sens de l'absurde mais pas tellement celui de l'humour.

Jean-Baptiste Kiya

Oté

Lo sik amèr !

Dousman, dousman pétèt pa san sokouss vi la konzonktir zénéral zordi, mé sanm pou mwïn, nou la finn byin anbèk dan lo lané 2016. La fèt la fini, sak té parti an sanzman d'èr, kiswa dan lé o kiswa déor la finn rovni zot kaz, travayèr la lèw travay dopi lo 18, pou sak néna travay, travayèr batiman, mi vé dir, zédi la rantré éskolèr pou bann zamontrèr, konm i di lo péi i ropran son laktivité normal.

Zordi shakinn i fé son prédikasyon d'si lo lané 2016 zistoman. I sra konm 2015 ? pli pir, ousinonsa mwïn pir ? Yèr lo préfè la pran la parol, é dann son prédikasyon li minm li la di, lo péi an li minm i dwa pa atann in tro bon laméliorasyon pou 2016. Vidaman li la pa tir kart pou sa, mé konm sé li lo roprézantan léta la Rényon, lo éspérialis léta boudikont, ki mié k'li, i pé donn a nou inn ti lékléraz d'si sak i sar fé domin.

Daprè son dir, néna solman inn ti léklérsi dan nout sièl, nout PIB la goumant 3 pour san pou 2015, vi lo dékalaz, néna pou zoué ankor, sinonsa, pou 2016 dan ninport lakèl dominn, lékonomi lanplwa, li wa pa tro in gran sanzman par rapor 2015. Lozman, li minm li rokoné i mank, la fé inn dé an 2015 mé la pa sifizan, fo fé plis kan 2015, sirtou la kaz pou maléré. Lagrikiltir, sirtou pou kann, pou 2017 kont pi si lo kota sikrié, sé lo préfè ki di, alorss ! 2017 nout sik i dovwin amèr !

Justin

« Li manz dann mon min ! - In kozman po la rout

Mi koné pa si zot la fine romarké, mé désèrtin z'androi bann planter koko I antour lo bann tron pyé koko avèk in l'antouraj fèr-blanc. Pou kosa zot I fé sa ? Dabor inn pou anpèsh lo ra fé lo ni dan la tête pyé d'koko épi, d'après sak i di, konmsa pou anpèsh ali ronze la noi par anndan. La dsi nana pou diskité pars, sanm pou moin sa lé dir a fèr, mèm pou lo ra malin konm vinn-sink pintad, konm di lo kont. Sa lé éfikas sa ? Pou ète éfikas li lé éfikas pars lo pti zong lo ra, kan li vé monté, i glis dsi la tol épi li kapote dann fon. Aprésa li lé dékourazé é li ronons pou grinpé. Mé nout provèrb la-dan ? I vé dir simploman k'i fo pa domann lo moun l'inposib. Kan i gingn pa, i gingn pa ! kosa zot I anpans ? Arien ditou ? Fé travay in pé z'ot koko ! Fé bouy z'ot matyèr griz ! Zot va oir, ké, rant-rant, ni pé z'ète, tazantan, dakor rantre nou.